

Luxembourg, le 10 juillet 1985

NOTE BIO COM (85) 248 AUX BUREAUX NATIONAUX
O.C. AUX MEMBRES DU SERVICE DU PORTE-PAROLE

432

REUNION DE LA COMMISSION (séance du matin)

"LIVRE VERT"

Le document distribué aujourd'hui à l'occasion d'une conférence de presse du Vice-Président M. ANDRIESEN, constitue en effet le chapitre introductif du Livre Vert adopté ce matin par la Commission.

Le texte définitif de l'ensemble de ce dernier document sera disponible au moins en langue française et anglaise le lundi 15 juillet 1985. Jusqu'à cette date le texte pour ce document doit encore être mis au point sur la base du dernier amendement décidé ce matin lors de la réunion de la Commission. Le chapitre introductif précité vise à fournir "le chapeau politique" du Livre Vert en précisant les principales orientations de la Commission en matière de la réforme envisagée de la PAC, sous le libellé "Perspectives de la PAC".

Il est à rappeler que le document a pour but principal deux objectifs :

- 1) En faisant une analyse des problèmes principaux avec lesquelles l'agriculture européenne est confrontée, elle indique notamment la nécessité de poursuivre la ligne restrictive en matière de politique de prix, cette ligne ayant été déjà en principe acquise au niveau du Conseil.
- 2) L'établissement d'un inventaire des solutions qui pourraient être examinées afin de faire face aux conséquences de la politique de prix énoncée sous (1), y compris notamment en matière des revenus des producteurs. A ce dernier sujet des options seront présentées entre autre visant l'éventualité des aides directes ~~XXXXXXXXXX~~ en faveur des producteurs et ceci pour des raisons sociales, structurelles, économiques, ou vu l'âge des producteurs concernés.

En outre le document contient des ~~XXXXXX~~ solutions optionnelles relatives à des mesures promotionnelles pour encourager la diversification de la production y compris les productions alternatives. Dans ce contexte référence est faite à plusieurs produits, notamment le jojoba.

S'agissant d'un autre chapitre et portant sur des nouvelles utilisations des produits agricoles on s'est référé entre autre à la production du bio-éthanol sur la base des céréales ou de sucre et il est précisé que cette voie mérite d'être examinée sans qu'elle peut toutefois constituer une production miracle pour ~~XXXXXXXXXX~~ rééquilibrer le rapport offre/demande dans certains secteurs

notamment celui des céréales.

Le Livre Vert approfondi également l'éventualité des aides compensatrices afin de tenir compte des exigences spécifiques pour l'agriculture au point de vue de la protection de l'environnement.

Enfin, un chapitre se rapporte à l'objectif portant sur le maintien de l'importance du commerce extérieur pour l'agriculture européenne. En cette matière la possibilité est énumérée d'effectuer d'une manière concrète la conception de la coresponsabilité nécessaire pour le financement des exportations.

En ce qui concerne les implications financières des différentes mesures suggérées, le Livre Vert ne contient pas des calculs détaillés mais il souligne le fait que certaines options ne sont certainement pas réalisables sans la disponibilité importante des ressources financières. A cette fin, la nécessité d'une politique de prix restrictive pour un certain nombre d'années est soulignée, ainsi que le fait que le cofinancement de la part des Etats membres relatif à certaines dispositions sera nécessaire.

S'agissant des implications de l'élargissement de la Communauté avec l'Espagne et le Portugal, le Livre Vert souligne l'importance de cet événement dans le cadre de la réforme envisagée, sans qu'il donne toutefois des données très précises en ce qui concerne les différentes incidences qui devront être prises en compte en la matière.

Enfin, il est à souligner que le Livre Vert vise expressément de fournir une base pour un large débat avec toutes les parties concernées sans que le même document comporte déjà des conclusions ~~XXXXX~~ y relatives. C'est donc après les vacances d'été que le dernier débat sera poursuivi afin que la Commission soit en mesure de tirer des conclusions définitives vers la fin de cette année.

Ces lignes d'orientations précitées ont été explicitées par M. ANDRIESSEN pour la presse mais, cet après-midi, également pour la Commission agriculture du Parlement européen, ces dernières instances ayant déjà indiqué ses intentions de poursuivre ce débat d'une manière intensive en automne.

Il est espéré que nous serons en mesure de vous soumettre dans les prochains jours pas seulement le Livre Vert en soi, mais également un sommaire assez substantiel du même document et ceci dans toutes les langues de la Communauté.

Amitiés,
N. WEGTER